

U.F.R. LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Année Universitaire **2023-2024**

# **Livret de l'étudiant-e**

## **L.AS 1 SPS**

Licence Sciences pour la Santé (SPS)  
Première année

Site internet : <http://www.univ-reims.fr/departement-de-psychologie>

## Table des matières

Présentation du département de psychologie .....	3
Les études de psychologie.....	3
Petit glossaire .....	4
Les enseignant-e-s de Psychologie .....	5
Le calendrier de l'année universitaire 2023 – 2024 .....	6
Le secrétariat.....	7
La scolarité / Accueil des étudiants .....	7
Les stages .....	7
Activation et utilisation de son adresse mail.....	8
TD.....	8
Informations diverses.....	8
L.AS Sciences pour la Santé, Parcours psychologie.....	10
Modalités d'orientation en santé à l'issue de la L1 .....	11
Rôle de l'étudiant-e élu-e au conseil du département.....	13
Unité d'Enseignement et Éléments Constitutifs.....	13
Contenu des enseignements de la LAS SPS .....	14
Parcours Psychologie .....	14
Premier semestre – 30 ects.....	14
Deuxième semestre – 30 ects .....	17
Contenu des enseignements de LAS 2 Psychologie .....	18
Troisième semestre – 30 ects.....	18
Quatrième semestre – 30 ects.....	19
Contenu des enseignements de LAS 3 Psychologie .....	20
Cinquième semestre – 30 ects .....	20
Sixième semestre – 30 ects.....	21

## Présentation du département de psychologie

Le département de psychologie est un département de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. La directrice de l'UFR est **Mme. Marta Waldegaray**.

Le département de psychologie est dirigé par **M. Gilles LAFARGUE**, [gilles.lafargue@univ-reims.fr](mailto:gilles.lafargue@univ-reims.fr)

Le responsable de la licence est **M. Dimitri VOISIN**, [dimitri.voisin@univ-reims.fr](mailto:dimitri.voisin@univ-reims.fr)

La responsable de la 1<sup>e</sup> année de licence est **Mme Audrey Henry**, [audrey.henry@univ-reims.fr](mailto:audrey.henry@univ-reims.fr)

Le département de Psychologie possède désormais son propre site :

<http://www.univ-reims.fr/psychologie/>

## Les études de psychologie

La licence est constituée d'un tronc commun de six semestres, c'est-à-dire de trois années, contenant essentiellement des enseignements de psychologie mais également de biologie, de statistiques et d'anglais, trois disciplines à maîtriser pour devenir psychologue. Pour information, sachez que sur les 1499 heures d'enseignements reçus en trois années de Licence, 192 (les cours de neurosciences) s'appuient sur des bases solides en biologie, 156 sont des cours de statistiques et 54 d'anglais.

La première véritable spécialisation dans la licence de Psychologie intervient au premier semestre de la troisième année de licence par le biais d'un choix de deux enseignements de différenciation et la réalisation d'un stage. Bien que ce ne soit pas rétroactif, les étudiant-e-s sont encouragé-e-s à effectuer des choix sur cette UE de différenciation qui soient cohérents avec l'orientation de master envisagée.

Notre département propose deux masters de psychologie : un master mention "**Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé**" et un master mention "**Psychologie sociale, du travail et des organisations**". Le Master mention "Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé" comprend 3 parcours différents :

- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives : Clinique de l'adulte
- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives : Clinique de l'enfant et de l'adolescent
- Psychopathologie et Psychothérapies

Pour devenir psychologue, il faut une Licence de psychologie (Bac+3) et un Master de psychologie (Bac+5). Il faut en outre avoir validé au moins 500 heures de stage au niveau du master. L'entrée en M1 se fait sur candidature et le nombre de places est limité. Depuis la rentrée 2018/2019, il n'y a plus de sélection entre la première et la deuxième année de Master, celle-ci se fait entre la licence et le master.

## Petit glossaire

U.F.R.	Unité de Formation et de Recherche
L.S.H	Lettres et Sciences Humaines
U.R.C.A.	Université Reims Champagne-Ardenne
C.A.	Conseil d'Administration
C.E.V.U.	Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
C.S.	Conseil Scientifique
C.M.	Cours Magistraux
T.D.	Travaux Dirigés
T.P.	Travaux Pratiques
U.E.	Unité d'Enseignement
E.C.	Élément Constitutif
U.E.T	Unité d'Enseignement Transversal
ATER	Attaché-e temporaire d'Enseignement et de Recherche
BIATOSS	Bibliothèque Ingénieur Administratif Technicien Ouvrier de Service et de Santé
CDE	Contrat Doctoral Élargi
HDR	Habilité-e à Diriger des Recherches
PCT	Professeur Contractuel Temporaire
MAST	Maître de Conférences associé-e
MC	Maître de Conférences
PU	Professeur-e des universités
PRAG	Professeur-e Agrégé-e
PRCE	Professeur-e Certifié-e

# Les enseignant-e-s de Psychologie

## Professeur-e-s des universités (PU) et Maîtres de Conférences (MC)

BALTAZART Véronique – MC  
BESCHE-RICHARD Chrystel – PU  
BENSALAH Leïla – MC  
BERJOT Sophie – PU  
CAILLIES Stéphanie – PU  
CARUANA Sylvain – MC  
DECLERCQ Christelle – PU  
DOLLION Nicolas – MC  
GIERSKI Fabien – PU  
GOBIN Pamela – MC  
HENRY Audrey – MC  
HUYGHEBAERT-ZOUAGHI Tiphaine – MC  
JULIEN-SWEERTS Sabrina – MC  
LAFARGUE Gilles – PU  
LEFEUVRE Régis – MC  
MANTEL Marylou – MC  
OKER Ali – MC  
OLIVIER Marie – MC  
STEFANIAK Nicolas – MC  
VOISIN Dimitri – MC

### PCT

NOEL Vivien

### MAST

DEGUERNE Delphine  
MORRONE Isabella  
PLANCHOU Clément

### ATER

ARNOLD Pierre  
ELIMARI Nassim  
GUITARD Cassandre  
SCHMID Franca  
STINUS Céline

- Le département compte également sur la collaboration de nombreux **chargé-e-s d'Enseignement** –

# Le calendrier de l'année universitaire 2023 – 2024

<b>1<sup>er</sup> SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)</b>	
Du jeudi 4 septembre au vendredi 8 septembre 2023	Jours de pré-rentrée
Lundi 11 septembre 2023	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 1 <sup>er</sup> semestre
Du lundi 30 octobre au dimanche 5 novembre 2023	Vacances d'Automne
Du lundi 25 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024	Vacances de fin d'année
Du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre 2023 Du lundi 8 janvier au samedi 13 janvier 2024	Examens écrits du 1 <sup>er</sup> semestre
Vendredi 9 février 2024	Affichage des résultats du 1 <sup>er</sup> semestre
<b>2<sup>ème</sup> SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)</b>	
Lundi 15 janvier 2024	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 2 <sup>nd</sup> semestre
Du lundi 26 février au dimanche 3 mars 2024	Vacances d'hiver
Du lundi 22 avril au dimanche 5 mai 2024	Vacances de Printemps
Du lundi 6 mai au lundi 28 mai 2024	Examens écrits du 2 <sup>nd</sup> semestre
Vendredi 7 juin 2024	Affichage des résultats du 2 <sup>nd</sup> semestre
Du vendredi 10 juin au samedi 29 juin 2024	Session de rattrapage des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> semestres
Jeudi 11 juillet 2024	Affichage des résultats des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> semestres

## Le secrétariat

Bâtiment 17 (1<sup>er</sup> étage) - Bureau n° 17-112

Pour tout renseignement : 03.26.91.36.48 ou [licence-psycho@univ-reims.fr](mailto:licence-psycho@univ-reims.fr)

Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :

Lundi au vendredi : 9h-12h00 et 13h30-17h00

En télétravail le mercredi toute la journée

Site du département de Psychologie :

<http://www.univ-reims.fr/psychologie/>

## La scolarité / Accueil des étudiants

e-mail : [ufr-medecine@univ-reims.fr](mailto:ufr-medecine@univ-reims.fr)

**Responsables de la formation :**

e-mail : [parcoursup.lassps@univ-reims.fr](mailto:parcoursup.lassps@univ-reims.fr)

**Coordonnées du secrétariat :**

Tél. : 03.26.91.35.46

e-mail : [las.sps@univ-reims.fr](mailto:las.sps@univ-reims.fr)

## Les stages

En 1<sup>re</sup> année de Licence, aucun stage n'est intégré à la formation. Cependant il est possible d'effectuer un stage à l'initiative de l'étudiant-e au premier semestre à partir du mois de novembre (il ne sera pas possible de commencer un stage au préalable) et tout le long du second semestre.

Tout stage doit faire l'objet d'une « convention de stage » liant par signatures les responsables universitaires, les responsables garants du stage et l'étudiant-e. Les conventions de stage seront à saisir dans l'application **PSTAGE**

**Le-la stagiaire ne peut pas aller sur son lieu de stage tant que les conventions ne sont pas signées.**

Les conventions de stage sont à déposer une fois complétées et signées par les différentes parties à l'**accueil de la scolarité** qui aura au préalable validé vos conventions sur l'application Esup STAGE afin d'être transmises pour signature de **Mme. Waldegaray**, directrice de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. Après signature, l'accueil de la scolarité vous enverra un mail pour que vous puissiez venir chercher votre exemplaire et celui de votre structure d'accueil. Vous pouvez également envoyer votre convention par mail à : [valerie.mathe@univ-reims.fr](mailto:valerie.mathe@univ-reims.fr)

La convention de stage est valable pour une durée spécifique : l'étudiant-e ne peut aller sur le lieu de stage au-delà de la date de fin de stage.

**Ne pas oublier de signer vos conventions !**

- **Les conventions qui ne seront pas correctement remplies et signées seront refusées à la signature !**

## Activation et utilisation de son adresse mail

Chaque étudiant-e possède sa propre adresse électronique qu'il-elle doit activer suite à son inscription selon la procédure qui lui a été fournie lors de celle-ci (récupérable [ici](#) ou sur le site de l'URCA puis cliquez sur Bureau Virtuel, sur l'onglet assistance et comment se connecter). **Cette activation est nécessaire car des informations seront transmises par mail tout au long de l'année universitaire (emploi du temps, changement de salles, déplacements de cours,...).**

Pensez à consulter votre mail universitaire régulièrement car les enseignants et l'administration vous contacteront exclusivement via ce mail universitaire pour vous faire parvenir des informations. C'est également via ce mail que vous pourrez contacter l'administration ou les enseignants.

Nous vous rappelons les règles d'usage des mails afin de permettre une correspondance harmonieuse et de faciliter le traitement de votre mail : renseignez précisément l'objet du message, précisez votre nom, votre formation et année, votre numéro d'étudiant si vous vous adressez aux personnels de scolarité, l'intitulé du cours si vous vous adressez à un enseignant, votre mail doit comporter les formules de politesse, même brèves, en début et fin de message : « Bonjour », « Respectueusement » est la formule à privilégier pour les mails adressés aux personnels de l'UFR.

## TD

Il est rappelé aux étudiant-e-s que la semaine universitaire commence le lundi dès 8h et peut se terminer le samedi après-midi. La présence aux TD est obligatoire et est susceptible d'être contrôlée à chaque séance.

Si un-e étudiant-e ne peut pas suivre les TD, il-elle peut s'en faire dispenser sous certaines conditions : contrat de travail, charge de famille, sport pratiqué à haut niveau, handicap, etc. Il-elle peut aussi se faire dispenser d'assiduité et de contrôle continu pour certains enseignements et pas pour d'autres si cela est justifié.

## Informations diverses

- La **Bibliothèque Universitaire** se trouve en contrebas du campus. Elle est dotée d'un grand nombre d'ouvrages de psychologie, certains en double exemplaire. Les livres peuvent être empruntés.
- Le **Service d'Accompagnement des Etudiants (SAE)** est composé de plusieurs pôles dédiés à l'accompagnement des étudiants :
  - **La mission Orientation** accueille et accompagne les étudiants dont les questions portent sur les poursuites d'études, les débouchés, la réorientation. (Tel : 03.26.91.87.55 ; E.mail : [orientation@univ-reims.fr](mailto:orientation@univ-reims.fr))
  - **La mission Handicap** propose un accompagnement spécifique aux étudiants en situation de handicap, en mettant en œuvre des aménagements d'études et d'examens. (Tel : 03.26.91.81.00 ; E.mail : [handicap@univ-reims.fr](mailto:handicap@univ-reims.fr))
  - **Le Bureau de la Vie Etudiante (BVE)** apporte conseils et soutien financier aux associations à travers le FSDIE. Il développe et participe à l'animation de la vie étudiante sur l'ensemble des campus. (Tel : 03.26.91.81.78/31.27 ; E.mail : [bve@univ-reims.fr](mailto:bve@univ-reims.fr))



Sur le Campus Croix-Rouge, le SAE est situé entre la BU et la Cafétéria JC Prost, dans le bâtiment Pyxis, n°19.

- Le service de **Santé Universitaire (S.U.M.P.P.S.)** est situé au 57 bis rue Pierre Taittinger à Reims (Tel : 03 26 91 38 80, Email : [sumpps.ccr.infirmiere@univ-reims.fr](mailto:sumpps.ccr.infirmiere@univ-reims.fr)).
- Le service de **Médecine Préventive** est un service d'accompagnement à la fois sur des questions médicales (gynécologiques, diététique, prévention ...) que psychologiques. Ce service est entièrement **gratuit**. (Secrétariat - Mme I. DEROUINEAU - tél 03 26 91 83 20). Des informations de **Médecine Préventive** sont affichées dans le hall du bâtiment 17.
- Le service d'**Assistance Sociale** a pour coordonnées : Mme Szewczyk (assistante sociale) : [sumpps.ccr.as@univ-reims.fr](mailto:sumpps.ccr.as@univ-reims.fr)
- L'**infirmerie** est située : rue Bergson, dans le bâtiment administratif de l'UFR Droit (s'adresser à l'accueil de l'UFR Droit) Tél : 03 26 91 38 80. Des consultations avec une gynécologue et une psychologue sont proposées aux étudiant-e-s.

## L.AS Sciences pour la Santé, Parcours psychologie

Le parcours Psychologie de la licence SPS comprend les UE suivantes (voir descriptif à partir de la page 13) :

- **Semestre 1 :**
  - UE 11 : Psychologie sociale et psychologie cognitive
    - EC1 : Processus et phénomènes intrapersonnels et intragroupes
    - EC2 : Introduction à la psychologie cognitive
  - UE 12 : Psychologie clinique et psychologie du développement
    - EC1 : Introduction aux courants de la psychologie clinique
    - EC2 : Modèles traditionnels du développement humain
  - UE 15 : Compétences transversales
    - EC1 : Démarche scientifique et opérationnalisation, Partie 1
    - EC2 : Anglais
    - EC3 : Projet Voltaire
- **Semestre 2 :**
  - UE 21 : Sémiologie
  - UE 22 : Intelligence

Le calendrier universitaire de l'UFR Médecine et du département de Psychologie de l'UFR Lettres et Sciences Humaines peuvent différer. Ainsi les étudiants suivant ce parcours devront suivre le calendrier de l'UFR Médecine pour les enseignements de Médecine et suivre le calendrier de l'UFR Lettres et Sciences Humaines pour les enseignements de Psychologie. Les cours du parcours Psychologie se déroulent sur le site de l'UFR Lettres et Sciences Humaines.

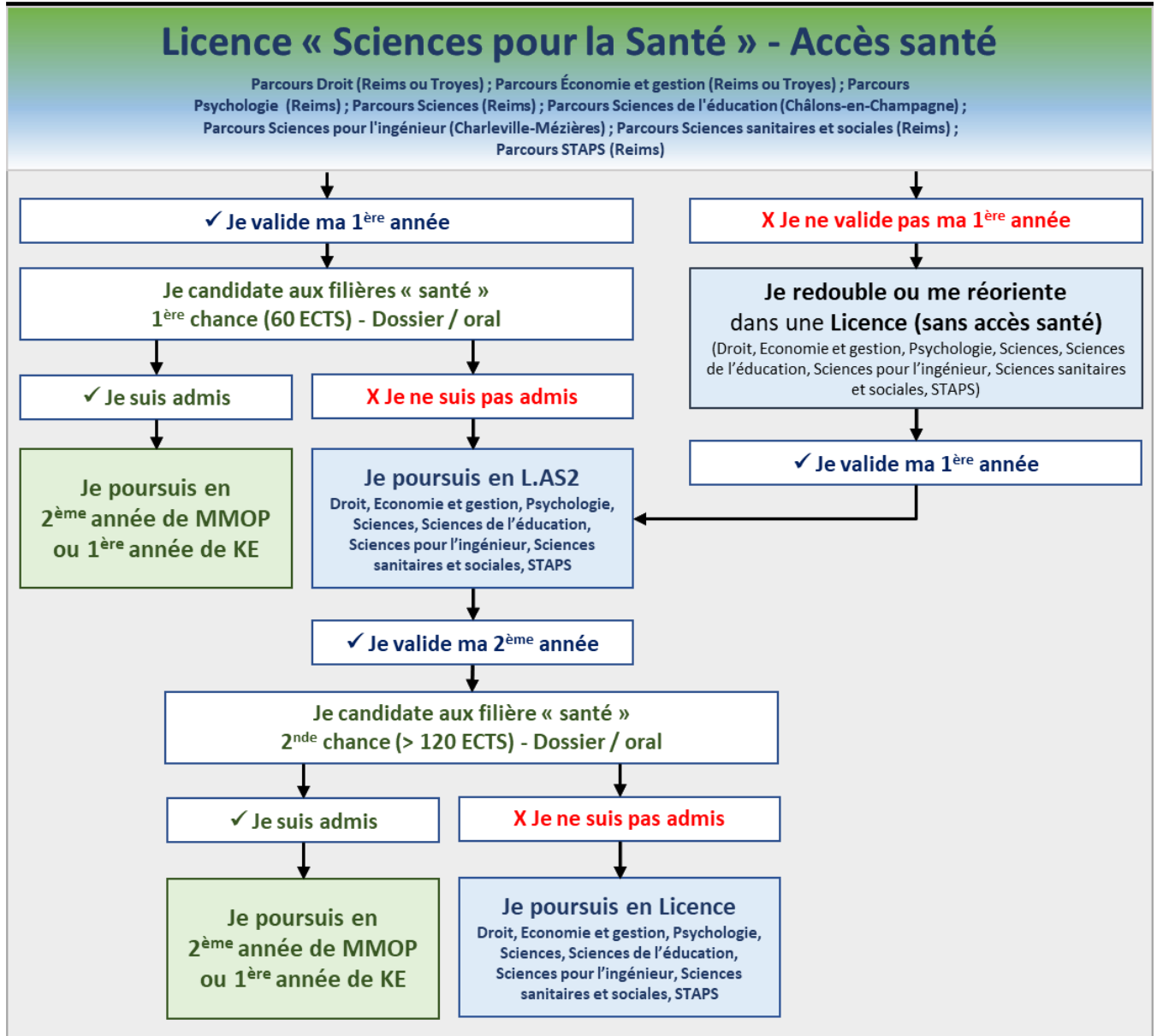
En ce qui concerne les examens, le calendrier des examens est coordonné entre les deux UFR afin de permettre le déroulement des épreuves sans chevauchement. Les étudiants devront suivre le calendrier des examens de l'UFR Médecine pour les examens de Médecine et suivre le calendrier des examens de l'UFR Lettres et Sciences Humaines pour les examens de Psychologie. Les examens de Médecine auront lieu sur le campus de l'UFR Médecine tandis que les examens de Psychologie auront lieu sur le campus Croix Rouge.

Attention ! Les étudiants qui auront validé la licence se verront délivrer une annexe au diplôme retraçant les enseignements suivis dans ce parcours, mais le diplôme de licence sera celui de la discipline principale. Les étudiants souhaitant se voir délivrer une double licence à l'issue de leur formation doivent s'inscrire dans un double cursus.

Les enseignements, contenus et objectifs pédagogiques sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.univ-reims.fr/las-sps>.

# Modalités d'orientation en santé à l'issue de la L1

A l'issue de la L1, voici les possibilités d'orientation selon les cas de figure (informations issues de la note explicative de l'accès aux études de santé consultables sur ce lien : <https://www.univ-reims.fr/media-files/31427/acces-aux-etudes-de-sante-2021-2022.pdf>) :



MMOP : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie ; KE : Kinésithérapie, Ergothérapie

## Admission en L.AS 2 ou en 2<sup>ème</sup> année de Licence

Les étudiants qui **auront réussi la 1<sup>ère</sup> année** de la licence « Sciences pour la santé » - Accès santé, mais qui n'auront **pas été admis** en 2<sup>ème</sup> année d'une des filières des études de santé ou en 1<sup>ère</sup> année des métiers de la rééducation (soit qu'ils n'aient pas été admissibles aux épreuves d'admission, soit qu'ils n'aient pas réussi celles-ci), pourront, au choix :

- poursuivre en 2<sup>ème</sup> année de la licence correspondant au parcours psychologie suivi en 1<sup>ère</sup> année, avec option santé (**L.AS 2**) ou sans option santé
- se réorienter vers une autre formation via Parcoursup.

## Redoublement ou réorientation

Les étudiants qui **n'auront pas validé la 1<sup>ère</sup> année** de la licence « Sciences pour la santé » - Accès santé pourront, au choix :

- redoubler dans la licence psychologie, parcours suivi en 1<sup>ère</sup> année sans accès santé (***hors mention « Sciences pour la santé » - Accès santé***), pour accéder en fin de 2<sup>ème</sup> année à leur « seconde chance »
- se réorienter en 1<sup>ère</sup> année d'une autre formation sans accès santé à l'Université de Reims (***hors mention « Sciences pour la santé » - Accès santé***) ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur via Parcoursup.

## Droit à la seconde chance

Tout étudiant n'ayant pas été admis en 2<sup>ème</sup> année des études de santé ou en 1<sup>ère</sup> année des métiers de la rééducation conserve **le droit de candidater une seconde fois** à l'admission aux métiers de la santé et de la rééducation. Cette seconde candidature est soumise à la validation préalable par l'étudiant de **60 crédits ECTS supplémentaires** au moment de sa seconde candidature (**validation d'au moins 120 crédits ECTS équivalents à la 2<sup>ème</sup> année**).

## Rôle de l'étudiant-e élu-e au conseil du département

1) En tant qu'élu-e, l'étudiant-e doit faire le lien entre :

a) les étudiant-e-s et les enseignant-e-s

- pour traiter en tout premier lieu des problèmes rencontrés par les étudiant-e-s en individuel. Si ces points ne trouvent pas de solution, l'étudiant-e élu-e évoque ces points au conseil du département.
- pour faire valoir les droits et devoirs des étudiant-e-s.

b) les étudiant-e-s et l'administration (Département, UFR)

- afin d'être en mesure de connaître les règlements et l'organisation pour pouvoir en expliquer le fonctionnement aux étudiant-e-s et les aider dans leurs démarches administratives.
- en restant en permanence en relation avec le secrétariat et la direction du département pour transmettre les informations dans un sens comme dans l'autre.

2) Parallèlement au procès-verbal du conseil du département rédigé par la direction du département, l'étudiant-e élu-e fait un rapport sur ses interventions et les réponses reçues à ses collègues d'année, lequel rapport peut être affiché sur le panneau des élu-e-s sous sa responsabilité.

3) L'étudiant-e élu-e participera à la réflexion commune concernant la filière rémoise en psychologie.

## Unité d'Enseignement et Éléments Constitutifs

Chaque semestre nécessite la validation de plusieurs Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes constituées d'Éléments Constitutifs (EC). Deux règles régissent l'obtention de ces différents éléments : la capitalisation et la compensation.

**La capitalisation** : la note obtenue à un élément constitutif – lorsqu'elle est supérieure à 10/20 – est conservée d'une session d'examen à l'autre (session 1 en janvier et en mai et session 2 en juin) et d'une année sur l'autre en cas de redoublement.

**La compensation** : Le système de compensation s'applique à la fin de chaque semestre d'étude à l'issue des sessions 1 et 2. Il ne peut intervenir qu'entre UE appartenant à une même année d'étude et prend en considération pour le calcul de la note finale les coefficients alloués aux UE.

Pour plus d'informations sur la validation des UE, veuillez consulter le guide des étudiants disponible sur le site internet du département de psychologie.

Les découpages pour chaque UE en EC vous sont proposés sous réserve des décisions prises dans les différents conseils universitaires.

Les crédits "ECTS" (*European Credit Transfert System*) permettent les échanges entre universités françaises et européennes, voire canadiennes. En effet, dans la plupart des universités, la licence est un diplôme valant 180 ECTS, 30 par semestre. Le master vaut 120 ECTS de plus, 30 par semestre également. Ces ECTS ont été attribués à chaque EC de chaque UE en fonction du nombre d'heures de cours effectuées en présence à l'université mais également en fonction du nombre d'heures que l'étudiant doit fournir en travail personnel.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide des étudiants et les Modalités de Contrôles des Connaissances disponibles sur le site internet du département de psychologie : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/>, rubriques "nos diplômes" et "Licence de Psychologie".

# Contenu des enseignements de la LAS SPS

## Parcours Psychologie

*Les modalités de contrôle de connaissances sont officiellement affichées par la scolarité de l'UFR au plus tard un mois après le jour de la rentrée universitaire. Elles se trouvent également sur le site du département de psychologie.*

**Veillez noter que les cours magistraux et les travaux dirigés ne sont qu'une source d'information qu'il vous faudra impérativement compléter par du travail et des recherches personnelles.**

### Premier semestre – 30 ects

#### **UE 11 – Majeure psychologie 1 (6 ECTS)**

##### **LHDA11PP : EC1 – Processus et phénomènes intrapersonnels et intragroupes (3 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : S. Berjot*

*Volume horaire : 18h CM et 4h TD*

L'objectif de ce cours est d'introduire les principales notions fondamentales de psychologie sociale aux deux niveaux de généralité du fonctionnement humain, à savoir les processus intra-personnels et intra-groupe. Il s'agit également de fournir une culture de base des études et thématiques abordées en psychologie sociale et de les resituer historiquement. Des exemples concrets issus de l'actualité illustreront chacun des points abordés afin d'aider à la compréhension de la discipline et de ses applications concrètes. Les quatre niveaux de généralité sont :

- Le niveau intra-personnel qui s'intéresse aux processus inhérents au fonctionnement de l'individu. Les concepts tels que les statuts, le soi, la perception sociale et les attitudes seront abordés.
- Le niveau intra-groupe qui s'intéresse aux processus intervenant au sein des groupes. Le cours approfondira en particulier le fonctionnement des petits groupes et le leadership.

Manuel conseillé : Berjot, S., & Délélis, G. (2020). Les 30 grandes notions de psychologie sociale. Paris: Dunod, 2nde édition.

##### **LHDA11PC : EC2 – Introduction à la psychologie cognitive (3 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : G. Lafargue*

*Volume horaire : 12h CM et 12h TD*

Ce cours est une introduction à l'étude expérimentale de la cognition. Le terme "cognition" fait référence à l'ensemble des activités mentales conscientes et inconscientes qui permettent d'interagir avec le monde, physique et social.

#### **UE 12 – Majeure Psychologie 2 (6 ECTS)**

##### **LHDA12PC : EC1 – Introduction aux courants de la psychologie clinique (3 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : C. Besche-Richard et S. Julien-Sweerts*

*Volume horaire : 24h CM*

Dans une 1<sup>ère</sup> partie du cours assuré par Chrystel Besche-Richard, cet enseignement a pour objectif de présenter, en évoquant la perspective historique, les théories et les méthodes de la psychologie clinique et de la psychopathologie contemporaines étayées par une approche scientifique. Ce cours visera aussi à présenter le métier de psychologue clinicien et les champs d'exercice professionnel associés en insistant sur celui de la santé mentale.

Dans une 2<sup>ème</sup> partie du cours assurée par Sabrina Julien-Sweerts, seront abordés les systèmes de classifications nosographiques et les modèles comportementaux, cognitifs et émotionnels. A quoi servent les classifications CIM et DSM ? Pourquoi et comment évoluent-elles depuis leur création ? Les modèles théoriques comportementaux, cognitifs et émotionnels seront présentés et illustrés à l'aide de vignettes cliniques.

### **LHDA12MT : EC2 – Modèles traditionnels du développement humain (3 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : L. Bensalah*

*Volume horaire : 12h CM et 12h TD*

Le cours portera sur les différentes perspectives permettant d'envisager le développement de l'être humain, de la conception à la fin de la vie. Il abordera des éléments d'histoire de la discipline et de certains de ses concepts. Il portera aussi sur les modèles théoriques traditionnels qui ont marqué et marquent encore aujourd'hui la façon d'envisager le développement humain, notamment sous ses aspects moteur, cognitif, affectif et social.

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant-e doit être capable de prendre en compte le développement au cours des différentes étapes de la vie, de l'enfance à la fin de la vie dans l'analyse du fonctionnement humain ; de connaître les concepts clés du développement ; de connaître et identifier les différentes approches théoriques du développement et de cerner les problématiques propres aux modèles proposés. Ainsi, l'étudiant-e doit être apte à appréhender les modèles théoriques, de les comparer et de prédire les comportements en fonction de l'âge de l'individu appréhendé.

### **UE 15 – Compétences transversales (6 ECTS)**

#### **LHDA15DO : EC1 – Démarche scientifique et opérationnalisation, Partie 1 (3 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : R. Lefevre*

*Volume horaire : 12h CM et 12h TD*

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiant.e.s à comprendre les principes fondamentaux de la démarche scientifique. Il s'agit, par ailleurs, de souligner la spécificité du travail du psychologue s'inscrivant dans une démarche scientifique, au regard du sens commun ou de disciplines connexes, de sorte à leur faire prendre conscience de la nécessité de faire preuve de rigueur dans leur pratique professionnelle future. Il vise enfin à faciliter la compréhension des cours de psychologie dispensés tout au long de la licence.

Il s'agit ici d'apprendre à définir les éléments constitutifs de la psychologie scientifique, de prendre de la distance avec le sens commun et ses propres préconceptions, de comprendre les étapes d'une recherche en psychologie, de définir les critères d'une bonne mesure en psychologie, et de se familiariser avec les principes de l'expérimentation.

#### **LHDA15AN : EC2 – Anglais (2 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : P. Perani*

*Volume horaire : 10h + plateforme Altissia*

L'enseignement de l'anglais a pour but de permettre aux étudiants de développer les compétences de compréhension écrite et orale par la lecture d'articles scientifiques et de vulgarisation ainsi que l'étude de documents audio et vidéo. Le cours vise également à consolider les acquis linguistiques des étudiants.

L'enseignement se fera par le biais d'une plateforme en ligne, accessible sur le bureau virtuel : la plateforme Altissia (bureau virtuel > Mes cours > Apprentissage des Langues Etrangères > Plateforme Altissia) et d'un webinaire. La plateforme Altissia va vous permettre d'évaluer votre niveau, puis d'avoir accès à des dizaines de leçons de grammaire, de vocabulaire, ainsi qu'à des compréhensions écrites et orales. Vous aurez accès à un webcours récapitulant le travail à faire. Un programme précis vous y sera communiqué. Vous trouverez également sur ce webcours des tutoriels, des grilles d'évaluation, et tout autre document utile. Un webinaire aura également lieu chaque semaine pendant 10 semaines (10 x 1h) portant sur des points de grammaire précis. Ce travail sera évidemment évalué. Les critères d'évaluation seront disponibles sur le webcours.

Pour les étudiants qui le souhaitent, deux certificats (le Certificat de Langue de l'Enseignement Supérieur et le TOEIC) permettent d'attester explicitement, en complément du diplôme, le niveau de compétences en langue.

### **LXXX15PV : EC3 – Projet Voltaire (1 ECTS)**

*Cet enseignement est organisé et dispensé par le service informatique.*

*Responsable d'enseignement : D. Baltazart*

*Volume horaire : 6h TD*

Cet enseignement vise à acquérir une bonne maîtrise des principales règles grammaticales et lexico-sémantiques du français. En effet, de nombreux étudiants sont handicapés à l'université dès la première année par leur manque de maîtrise des fondamentaux de l'orthographe et de la grammaire françaises. Ces lacunes, parfois très grandes, impactent considérablement la qualité des travaux qu'ils rendent. L'UFR de Lettres et de Sciences Humaines propose donc une mise à niveau en français pour les étudiants de première année, au moyen de la participation au Projet Voltaire, financée par l'UFR. Le Projet Voltaire comprend trois modules : le module Campus (3h de travail) et les modules Pro et Pont supérieur (de 10h à 15h de travail). L'objectif est de permettre aux étudiants d'atteindre à l'issue de la formation le niveau "Pont supérieur" requis pour accéder à la certification Voltaire. L'inscription à la certification Voltaire, elle, en revanche, n'est pas prise en charge par l'UFR et reste un engagement personnel de l'étudiant.



## Deuxième semestre – 30 ects

### **LHDA21SM : UE 21 – Sémiologie clinique (6 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : A. Henry*

*Volume horaire : 24h CM et 12h TD*

La sémiologie relève de l'analyse et de l'étude des signes et symptômes cliniques, mais également de la manière de les recueillir afin d'établir un diagnostic. Ce cours abordera dans un premier temps les systèmes de classifications, leur organisation ainsi que la terminologie et la définition des signes et symptômes cliniques. Le second temps de ce cours sera consacré au repérage et à la reconnaissance des grands syndromes en psychologie, préalable indispensable à l'étape diagnostique.

Les TD seront constitués de vignettes cliniques dans le but de relever et d'analyser minutieusement les différents types de symptômes.

Cet enseignement a pour objectif de connaître la démarche diagnostique et des signes et des symptômes cliniques. A la fin du cours, l'étudiant doit être en mesure d'établir une anamnèse et de faire un relevé sémiologique détaillé et organisé à l'aide des termes précis de la sémiologie.

### **LHDA22IT : UE 22 – Intelligence (6 ECTS)**

*Responsables d'enseignement : L. Bensalah et G. Lafargue*

*Volume horaire : 24h CM et 8h TD*

Qu'est-ce que l'intelligence ? c'est à cette question que nous tenterons de répondre en nous référant au développement de sa définition jusqu'à nos jours et en tentant de sonder en quoi l'intelligence est une forme d'adaptation de l'homme à son milieu.

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant-e doit être capable de connaître les définitions de l'intelligence et aussi de pouvoir retenir des questionnements et raisonnements susceptibles de considérer l'intelligence sous différents aspects ; de connaître et identifier les différentes approches théoriques de l'intelligence et de cerner les problématiques propres à ces théories.

# Contenu des enseignements de LAS 2 Psychologie

## Troisième semestre – 30 ects

### **UE 31 Mémoire et fonctions exécutives (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)**

Responsable d'enseignement : F. Gierski

### **UE 32 Psychopathologie de l'adulte (36h CM et 12h TD – 6 ECTS)**

Responsable d'enseignement : C. Besche-Richard

### **UE 33 Neurobiologie du comportement (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)**

Responsables d'enseignement : G. Lafargue et M. Mantel

**UE 34** : 2 choix d'EC parmi celles proposées par le département de psychologie :

**EC1** : 1 enseignement à choisir parmi les quatre options proposées (3 ECTS)

**EC2** : 1 enseignement différent à choisir parmi les quatre options proposées (3 ECTS)

#### **Choix a : Psychologie sociale appliquée (24h CM – 3 ECTS)**

Responsable d'enseignement : R. Lefeuvre et S. Caruana

#### **Choix b : Vieillesse (24h CM – 3 ECTS)**

Responsable d'enseignement : A. Henry et N. Stefaniak

#### **Choix c : Émotions (24h CM – 3 ECTS)**

Responsable d'enseignement : L. Bensalah, P. Gobin, D. Voisin

#### **Choix d : Droit pénal général (30h CM – 3 ECTS)**

Enseignement assuré par l'UFR de droit et science politique, qui s'inscrit notamment dans la perspective du DU « Suivi et probation des personnes placées sous-main de justice ».

Enseignant responsable : Mme De jean de la batie

### **UE 35 Compétences transversales (6 ECTS)**

#### **EC1 Pratique du Numérique (18h TD – 2 ECTS)**

Cet enseignement est organisé et dispensé par le service informatique.

Responsable d'enseignement : D. Baltazart.

#### **EC2 Anglais (24h TD – 2 ECTS)**

Cet enseignement est organisé et dispensé par la Maison des Langues - CEREL

Responsable d'enseignement : P. Perani

#### **EC3 De l'opérationnalisation à l'interprétation des données - Partie 1 (12h CM et 12h TD – 2 ECTS)**

Responsable d'enseignement : R. Lefeuvre

## Quatrième semestre – 30 ects

### **UE 41 Influence sociale (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : D. Voisin*

### **UE 42 Développement de l'enfant de 0 à 6 ans (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : C. Declercq*

### **UE 43 Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : A. Henry*

### **UE 44 : Enseignement Santé**

*Cet enseignement est organisé et dispensé par l'UFR de Médecine et de Pharmacie*

### **UE 45 Outils et Méthodes de la recherche (6 ECTS)**

#### **EC1 De l'opérationnalisation à l'interprétation des données - Partie 1 (12h CM et 12h TD – 2 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : R. Lefevre*

#### **EC2 Bases de statistiques inférentielles (24h CM et 24h TD – 4 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : C. Declercq*

# Contenu des enseignements de LAS 3 Psychologie

## Cinquième semestre – 30 ects

### UE 51 Explication des comportements et évaluation des personnes (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana et R. Lefeuvre

### UE 52 Développement de l'enfant et de l'adolescent (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Declercq

### UE 53 Neuropharmacologie (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : G. Lafargue et M. Mantel

### UE 54 Unité d'ouverture & Stage - EC1 & EC2 - deux enseignements constitutifs à choisir (6 ECTS)

**EC1** : 1 enseignement à choisir parmi les cinq options proposées (2 ECTS)

**EC2** : 1 enseignement différent à choisir parmi les cinq options proposées (2 ECTS)

**Choix a :** De la prédiction aux changements de comportements

Responsable d'enseignement : D. Voisin

**Choix b :** Dynamique de Groupe

Responsable d'enseignement : T. Huyghebaert-Zouaghi

**Choix c :** Neuropsychologie cognitive

Responsable d'enseignement : A. Henry et N. Stefaniak

**Choix d :** Psychothérapie

Responsable d'enseignement : S. Julien-Sweerts

**Choix e :** Psychologie de la délinquance

Responsable d'enseignement : C. Milet

#### **EC3 Stage (2 ECTS) :**

Stage obligatoire d'une durée minimum de 50h à réaliser.

### UE 55 Outils, langage et compétences transversales (6 ECTS)

#### **EC1 Analyse de variance (20h CM et 24h TD – 4 ECTS)**

Responsable d'enseignement : S. Caillies

#### **EC2 Outils et Méthodes de Recherche et de gestion documentaire (6h TD – 2 ECTS)**

Responsable d'enseignement : N. Stefaniak

## Sixième semestre – 30 ects

### **UE 61 Langage (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)**

*Responsables d'enseignement : V. Baltazart et S. Caillies*

### **UE 62 Personnalité (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : S. Caruana et M. Olivier*

### **UE 63 Neurosciences affectives et cognitives (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : M. Mantel*

### **UE 64 TER (26h TD – 6 ECTS)**

*Responsable d'enseignement : S. Caruana*

### **UE 65 : Enseignement Santé**

*Cet enseignement est organisé et dispensé par l'UFR de Médecine et de Pharmacie*